



CLUB PHILATELIQUE BRAINOIS FLASH

BULLETIN MENSUEL – Février 2010 – 436

PROCHAINES REUNIONS

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 21 FEVRIER ET
7 MARS 2010, DE 9 H 30 A 11 H 30.

SOMMAIRE

- Page 1- Le mot du secrétaire
2- 4ème épreuve du Jeux Concours 2010
Le saviez-vous : Nouvelle vignette PRIOR
3- Réponses et résultats de la 3ème épreuve du Jeux Concours 2010
Adresses utiles
Rappel de cotisation 2010
4- Agenda des manifestations philatéliques futures
5- Dossier, Carnavals et Marches folkloriques – (1)
12- Vignettes pour courrier philatélique
14- UPU-Emissions illicites 2008, première partie
15- Nouveautés de Belgique
16- Nouveautés du monde.



En direct du Secrétariat,

Nous voilà bien repartis pour l'année 2010, la poste belge nous assomme avec son flot de nouveautés, jolis timbres que nous ne verrons pas sur notre courrier, hélas.

Voilà pourquoi les abonnements aux nouveautés diminuent.

La poste française fait mieux que la Belgique, Europa n'est pas mal non plus !

Continuons dans la joie et la bonne humeur. Peut-être devrions nous nous diriger vers les collections thématiques où là, la philatélie reste un réel plaisir.

Le club recherche pour animer ses ventes aux enchères des séries attrayantes pour chacun, ceux-ci doivent être proposées auprès de Serge Acacia.

Je rappelle à nos membres qu'il y a une collection de Berlin à céder, une de Féroé ainsi qu'un classeur avec des timbres français (neufs).

Renseignez-vous auprès du secrétariat.

A bientôt.

Votre Secrétaire
W. Cloquet

Thème de cette épreuve, lire les "FLASH" de l'année 2009-2010.

5 points par réponse exacte

436.1 Son oncle fut baptisé dans la même chapelle des fonts baptismaux.

- a) Le nom de l'oncle?
- b) Le nom du neveu?
- c) Nom de l'église?

436.2 C'est sous l'impulsion de l'abbé de Clairvaux que fut fondée cette abbaye.

- a) Son nom de saint?
- b) N° du T?
- c) Nom de cette ancienne abbaye?
- d) N° du T?

436.3 D'après la légende, un chevalier a dissipé au jeu toute sa fortune.

- a) De quel jeu s'agit-il?
- b) N° du T?

436.4 Une oblitération: date la plus proche de l'émission d'un timbre du neveu. + 5 pts.

Pas de cachet 1er jour., original ou photocopie.

Fragment de tableaux, tapisserie

5 points par réponse exacte.

Juniors

436.1J D'après la légende, un chevalier a dissipé au jeu toute sa fortune.

- a) De quel jeu s'agit-il?
- b) N° du T?



Les réponses aux jeux-concours sont à remettre lors de nos réunions, ou à envoyer à son adresse :

Madame Cotton, Av. Capitaine Mercer, 24 à 1410 Waterloo.

Pour le **7 mars 2010 au plus tard.**



LE SAVIEZ-VOUS

NB Le design des vignettes A PRIOR a été modifié. Le but de ce changement est l'amélioration du traitement de votre courrier. Veillez bien à vous séparer des anciennes vignettes encore en votre possession. Vous pouvez vous procurer les nouvelles vignettes dans tous les bureaux de poste et Points Poste. N'oubliez pas qu'une telle vignette est nécessaire pour l'affranchissement de chaque envoi international, même si une bande bleu A PRIOR est déjà présente sur les timbres que vous utilisez.



Réponse à la troisième épreuve 2009-2010

- 434.1 A) Paul Emile Janson
B) T. N° 1414.
- 434.2 A) Père Damien
B) N°T: 2346 1280 2557 etc...
- 434 3 A) Nom du peintre Théo Van RYSELBERG
B) Nom du personnage Emile MAYRICH
C) Il s'agit du premier timbre sans valeur faciale
D) N° du T: 2627

Aucune réponse des Juniors.

Classement de la première épreuve 2009-2010

De la 2ème épreuve et de la 3ème	Total		
Flamant Christian	35	40	110
Catteeuw Roger	30	40	105
Bosse Jeu claud	30	40	105
Lambert Michel	30	40	105

Adresses utiles

- Président DUHAMEL Robert, Avenue des Erables 14, 1420 Braine-l'Alleud
Tél.& Fax : 02 384 34 98 E-mail : robertduhamel@skynet.be
- Secrétaire CLOQUET William, Avenue des Erables 11, 1420 Braine-l'Alleud
Tél : 02 384 70 63
- Trésorier LAMBERT Michel, Avenue J. Bonaparte12, 1420 Braine-l'Alleud
Tél : 02 385 12 76
N° de compte : 001-0034806-59

RAPPEL N'avez-vous pas oublié de vous mettre en règle de cotisation pour l'année philatélique 2010, si oui veuillez verser 8,00 € sur le compte ci-dessus en spécifiant votre n° de membre.

Affranchissement

Attention !!!

Pour une lettre normalisée **en service intérieur**, si vous affranchissez vos envois avec des timbres **à valeur faciale tant en EUROS qu'en FRANCS BELGES**, vous devez le faire au tarif le plus élevé, soit à 0,69 € ou 28 FB.



AGENDA

Samedi 6 février 2010, de 9 à 17 heures

11e Bourse Philatélique

Salle Le Pirotia, rue du Pirotia 56 à 6060 Gilly

□ □ □ □ □

Dimanche 7 février 2010, de 9 à 16 heures

Bourse Philatélique

Salle des Fêtes Institut de Keerbergen, Molenstraat, 2 à Keerbergen
Stand du Studiegroupp André Buzin – Entrée gratuite.

□ □ □ □ □

Dimanche 21 février 2010, de 8,30 à 14 heures

Salon de la carte postale

Ecuries du parc d'Enghien, entrée Rue du Château à Enghien

□ □ □ □ □

Dimanche 7 mars 2010, de 9 à 17 heures

8ème Bourse toutes collections

Ecole Saint-François, rue de Pintamont, 28 à Ath

□ □ □ □ □

Samedi 13 mars 2010, de 10 à 17 heures

Bourse Philatélique Annuelle

Centre Culturel Nerkkersdal, Bld. E. Bockstael, 107 à Bruxelles.

□ □ □ □ □

Samedi 20 mars 2010, de 9 à 17 heures

9ème grande bourse du printemps des collectionneurs

Marché Couvert, rue des Combattants à Hannut

□ □ □ □ □

Dimanche 21 mars 2010, de 8 à 15 heures

Bourse toutes collections

I.S.M.A., rue Nicolas Berger à Arlon

□ □ □ □ □

Samedi 27 mars 2010, de 9 à 16 heures

4ème bourse toutes collections

Château d'Ham-sur-Heure à Nalinnes

□ □ □ □ □

Dimanche 28 mars 2010, de 9 à 16 heures

9ème bourse multicollections

Institut Saint-Joseph, rue de Corenne, 1 à Florennes

□ □ □ □ □

Carnavals et marches folkloriques

Nous allons traverser l'époque où, comme disait M. Prudhomme, ce personnage un peu singulier créé par Henri Monnier (1799-1977), « la Folie agite ses grelots ».

Nous pourrions, à ce propos, dissenter longuement sur l'origine du nom carnaval et son étymologie. Nous pourrions parler des Bacchanales, Lupercales, Saturnales, etc., où l'on veut trouver l'extrait de naissance de notre carnaval, quoique, à vrai dire, ces fêtes antiques fussent toute autre chose que nos actuels plaisirs des Jours Gras, car si ces réjouissances mythologiques n'étaient pas d'une décence parfaite, il s'y mêlait pourtant un parfum religieux complètement étranger aux nôtres.

Il est connu que les Gaulois, adorateurs de Mythras, célébraient ses mystères par des processions et des festins où ils se déguisaient en lions, en béliers, en ours ou en chiens. Aujourd'hui encore, beaucoup de masques représentent des têtes d'animaux.

En fait, sans remonter à ces périodes pendant lesquelles se pratiquait le polythéisme, on constate avec certitude que nos vieilles fêtes carnavalesques et processionnelles nous viennent en droite ligne du Moyen Age. A cette époque, on ne voyait pas malice à faire danser géants et bouffons dans un cortège qui comprenait des éléments religieux et qui voulait honorer les restes de l'un ou l'autre saint, généralement considéré comme protecteur.

Vers la fin du XVIIIe siècle, celui dit « des lumières », mais encore au début du XIXe, Joseph II, puis Guillaume I^{er} des Pays-Bas, prennent des mesures drastiques en vue de séparer le mélange du religieux et du profane. Et puis, il y a encore les « Sans-Culotte », issus de la Révolution française, qui considèrent nos géants d'osier comme des restes d'anciennes superstitions. Ils périront sur des bûchers.

Vers 1802, sous la pression de la populace, les Marches militaires qui escortent les processions, seront rétablies, généralement le jour de la ducasse. Mais le calviniste Guillaumeter, qui n'aime pas les processions, s'efforcera par différents moyens de les limiter. Après 1815, les deux éléments – le profane et le sacré – seront séparés. Un choix devra être fait. Certaines villes, notamment Ath, supprimeront la procession au profit du cortège. Mons, par contre dissociera les deux éléments mais les mettra bout à bout : la procession prendra le pas sur les festivités qui ne commenceront réellement qu'après la rentrée du char dans l'église. Il en est de même à Nivelles où carnaval et procession se fêtent à des dates nettement différentes. Toutefois, ici, les « Aclots » ont réintroduit les Géants dans le Tour processionnel.

Lorsque, en 1957, la Poste a émis les premiers timbres ayant pour sujet le « Folklore belge », elle a choisi comme tête de série les « Chinelos de Fosses » (COB 1039) dans leurs atours actuels avec deux grosses bosses rondes qui s'effilent en avant et en arrière, le tout gainé dans la soie et le satin. Le costume est ravissant, en deux teintes contrastées.



Ajoutez-y une jolie collerette avec des petits grelots et un chapeau, sorte de bicorne amplement et richement emplumé.

A la main, un « yatagan », sabre exotique à la turque, avec lequel ils caressent volontiers le galbe d'une jambe du tranchant de leur arme en bois.

A Fosses, le carnaval qui se déroule à la Laetare (mi-carême), a bien évolué. Les Chinels, qui dérivent de la Comédie italienne sont attestés depuis le 19^e siècle. Mais, sans avoir d'uniformes rigoureusement fixés, ils tiennent à faire rire en se rendant grotesques. Gens du peuple, ils portent sarrau, tricot de laine beige qu'ils bourrent de paille, arrondissant ainsi le dos et la poitrine. Ils se coiffent d'un bicornes probablement découpé dans du carton fort. Chaussés de sabots, ils dansent le rigodon traditionnel hérité de leurs pères et tiennent à la main la batte de la Comédie italienne.

Vers 1870, un certain Canivet, venu de Binche est à l'origine de la bifurcation du carnaval fossois. Le costume s'embourgeoise et les sabots sont remplacés par des escarpins du modèle encore porté aujourd'hui.

A propos de leurs bosses particulières, il court une légende qui raconte qu'il existait autrefois à Fosses, deux bossus, l'un au cœur tendre et généreux, l'autre de mauvais caractère. De généreuses sorcières, pour récompenser le premier, firent disparaître la protubérance dont il était affligé. Le deuxième, jaloux et envieux, harcela les fameuses mégères pour bénéficier de leur pouvoir magique. Ce qui se fit, mais pas selon son souhait. Une bosse supplémentaire apparut sur sa poitrine.

Ainsi, par dérision, serait né le personnage du Chinell : une bosse par derrière, une bosse par devant.

Malines : Op Signorke



On a assez bien écrit à propos de ce sujet, surtout dans les environs de Malines et d'Anvers, mais le personnage est peu ou pas connu en Wallonie.

Figure de l'Ommegang malinois, elle est une grande poupée, célèbre depuis des siècles dans nos anciennes provinces des Pays-Bas.

Lors des cortèges folkloriques, portée dans un grand drap par quatre hommes, elle est, de temps en temps, lancée en l'air et adroitement reprise par les porteurs.

L'origine de l'actuelle poupée remonte à l'année 1647. en effet, les comptes communaux de cette année nous apprennent que ce fut un certain Valentin van Lanscroon qui sculpta une marotte. On la nomma « Sotscop » (traduction littérale : tête de fou), nom souvent changé en « Vuilen Bras » (vieux flamand, traduction littérale : personnage peu intéressant), en « Vuilen Bruidegom » (époux volage, noceur) pour devenir dès 1775, définitivement « Op-Signoorke ».

Mais il semble que le fait qui donna naissance à ce personnage remonte bien plus haut dans le temps, celui durant lequel Jean II était duc de Brabant (1294-1312). A la source, une légende anversoise transmise par voie orale.

A cette époque, vivait à Anvers, un certain Hans, armurier fort habile, mais fort brutal et qui ne cessait de battre son épouse, ce qui finit par émouvoir tout le quartier car cette femme était très complaisante et aimée de ses voisins.

La loi communale ne prévoyait pas de sanctions pour le mari qui battait sa femme. Le magistrat de la ville, souhaitant pouvoir mettre fin à la maltraitance de cette épouse, fit rapport de ces faits auprès du duc Jean, en estimant qu'une punition efficace serait de ridiculiser le coupable.

En réponse à cette requête, le duc décida que les gens ayant commis le délit de « paillardise » seraient condamnés à être « bernés » sur la place publique. Un soir, une nouvelle querelle éclata, toujours provoquée par Hans. La populace s'assembla devant sa maison et le pria, de la part du duc de se rendre sur le quai où l'attendaient quatre hommes tenant une couverture par les coins.

Avant d'être revenu de sa surprise, Hans fut bousculé dans cette couverture et lancé en l'air à chaque retombée dans le morceau d'étoffe. Moqueries fusaiement de toute part. Malheureusement, par fatigue ou maladresse, l'un des coins de la couverture s'échappa des mains de l'un des exécuteurs. Hans heurta le sol et se fracassa le crâne.

Cet accident entraîna une modification de l'édit. Décision fut prise que, dorénavant, on ne procéderait plus qu'à un simulacre de « bernage » devant la maison du condamné et, à cet effet, un mannequin fait d'osier et d'étoffe, portant une tête en bois sculptée fut confectionné et servit dès lors pour chaque « bernage », comme le prescrivait le nouvel édit.

Mais un jour, lors d'une cérémonie, le mannequin fut dérobé par des jeunes malinois et jamais les anversois ne purent le reconquérir. Il devint le palladium de la ville de Malines.

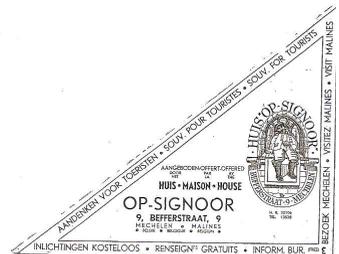


A noter qu'un autre timbre (COB 2006) représente le Op Signorke étendu sur sa couverture et en compagnie de Tchantchès. Il existait, au 19^e siècle, un magasin de souvenirs qui portait ce nom et qui édita des drapelets en papier, de forme triangulaire conçus à la façon des drapelets de pèlerinage et qui portaient le portrait de Op Signorke ou Signoorke, en flamand).

Une réduction vous est proposée ci-dessous :

Quant à ce nom de Op-Signoorke, il ne date que du temps des Espagnols, au XVI^e siècle.

Les Flamands n'aimaient pas du tout les Espagnols, qui voulaient se faire passer pour des nobles et désiraient ardemment être nommés « Sinjor » c'est-à-dire « Monseigneur ». comme les Espagnols étaient de bons buveurs, il leur arrivait souvent de tomber le nez dans la boue. Cependant, il y a une autre explication, d'après laquelle ce nom a été donné à la poupée parce que les Espagnols se voyaient, la plupart du temps, repoussés par les jeunes filles auxquelles ils faisaient la cour.



Cela suffisait pour exciter les sarcasmes des Flamands et les engager à se servir comme jouet des Espagnols en effigie.

Binche : le Gille et le musée du masque



Il n'est de gille que de Binche. C'est bien connu. Et, dit-on, il convient d'être « Binchois » - ce que je ne suis pas - pour chanter la gloire du carnaval de Binche, auréolé aujourd'hui du label de Patrimoine immatériel de l'humanité.

La Poste, qui pourtant, n'est pas non plus binchoise, a émis trois timbres portant sur le sujet qui nous intéresse, en 1957 (COB 1045) que nous reproduisons en premier et en 1986 (COB 2201), que nous avons placé en seconde place.

Ces deux timbres évoquent essentiellement le carnaval. Un troisième, (COB 2584) sera émis en 1995 et aura plus particulièrement pour objet, le Musée du masque. Nous en reparlerons plus loin.

En 1957, dans la série « Folklore », on trouve plusieurs gilles coiffés de leur traditionnel chapeau en plumes d'autruches, martelant le pavé de la ville et lançant les non moins traditionnelles oranges.

Celui de 1986, nous restitue, sur fond de Grand'Place, à droite, un gille également en costume d'apparat, tenant d'une main le panier à oranges et de l'autre, un de ces fruits qu'il se prépare à lancer. Le côté gauche du timbre évoque différents masques, notamment celui avec lequel il danse le matin du mardi gras et qui le rend pratiquement anonyme.

Pour commenter ce timbre, Monsieur J.P. Jaumot, à l'époque, échevin de la culture - un vrai « Binchois » - rédigea le texte suivant :

Depuis des siècles, Binche célèbre le renouveau du printemps. Son cycle carnavalesque s'étale sur six semaines pour aboutir aux trois jours gras.

De génération en génération, les rites ancestraux se transmettent. Il s'avère inconcevable que le gille évolue en dehors du temps (49 jours avant Pâques) et du lieu (Binche, cité natale des gilles) prescrits par la tradition : les GILLES DE BINCHE NE SE DEPLACENT DONC JAMAIS.

Binche, cité médiévale, constitue un cadre idéal pour le déroulement de son carnaval. Le dimanche gras, des milliers de costumes de fantaisie - revêtus par les futurs gilles du mardi - animent les rues de la ville. Le lundi gras, journée plus intime, sera célébré par les jeunesses au son aigret de violes, le matin, et des tambours et cuivres, l'après-midi. Le mardi gras est la seule journée de sortie des gilles. Ce roi d'un jour perpétue avec respect des rites ancestraux. Le matin, le gille porte ce curieux masque de toile cirée : ce « grand-prêtre » n'agit pas en son nom personnel, il convient donc qu'il soit anonyme. L'après-midi, coiffé de son superbe chapeau de plumes d'autruche, il offrira des oranges par milliers. La journée se clôturera par un feu d'artifice sur la Grand'Place mais, jusqu'au mercredi des cendres, le gille martèlera nos pavés ronds.

Toute la population vit intensément son carnaval. L'authenticité de son gille et de sa tradition est jalousement protégée par tous. Sa ville et son folklore sont les deux points sensibles du Binchois pour qui « l'n'a qu'in Binche au monde » !



L'actuel Musée International du Carnaval et du Masque est issu de la section folklore du Musée archéologique communal créé en 1921.

Après la seconde guerre mondiale, le bourgmestre décida de concrétiser un musée qui placerait la tradition carnavalesque locale dans un contexte national et international. En 1975 eut lieu l'ouverture officielle accompagnée d'une exposition sur le thème du masque dans la tradition européenne. L'objectif est d'en montrer les fonctions et usages, non seulement en Europe, mais à travers le monde.

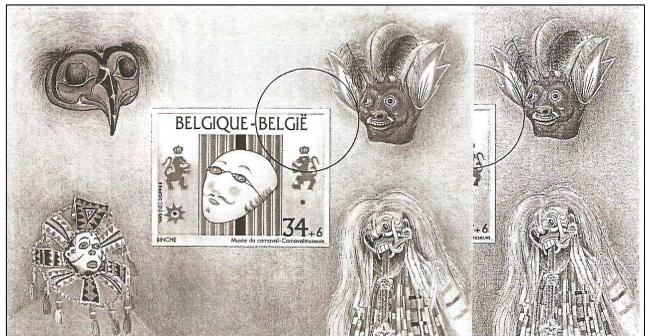
Samuel Glotz, membre de la Commission Royale de Folklore en fut désigné en tant que conservateur. Il a beaucoup écrit sur le carnaval de Binche et le gille dont il a suivi l'évolution depuis 1850.

Au début, le costume était en simple toile grise sur laquelle étaient cousus des motifs rouges. D'origine populaire, ils étaient chaussés de sabots et, autour du corps, ils portaient une ceinture de grelots (l'apertintaille), sans doute empruntée à un collier de cheval. Un shako avec petite plume leur servait de coiffure. Pour accessoire, le « kertin », le panier à salade en simple fil de fer dans lequel se trouvaient des fruits communs : noix, marrons, pommes, etc. qu'ils distribuaient aux enfants.

L'évolution se fera au rythme du développement de la ville qui devient vers 1870, un centre de confection pour homme. Le vêtement s'embellit. Les sabots sont conservés et ornés. Le shako devient un haut de forme sur lequel sont fixées quelques plumes de marabout. Il est remplacé en 1890 par le chapeau avec plumes d'autruche. Le costume est uniformisé et décoré d'armoiries. En 1877, la danse est codifiée. Désormais le gille est fixé en une image immuable et une légende se crée.

Nous l'avons dit précédemment, en 1995, la Poste émet un timbre (COB 2584) ainsi qu'un bloc feuillet (COB BL 70) consacré au Musée International du Carnaval et du Masque. A cette occasion, Samuel Glotz fait, en quelques lignes, le point sur « le gille » :

Cité pour la première fois dans un texte de 1795, le gille demeure une figure énigmatique ayant donné lieu à de multiples légendes. La plus tenace d'entre elles raconte que le gille, en quelque sorte descendant des Incas, apparut pour la première fois lors des festivités organisées par Marie de Hongrie en 1549, à

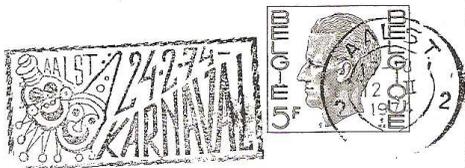


l'occasion de la visite du jeune Philippe II, fils de son frère Charles V. La définition scientifique repose cependant sur une comparaison avec des types européens analogues. Le gille y est considéré comme un « danseur rituel », une espèce de prêtre du printemps ... lequel exécute un cérémonial à caractère magique, grâce auquel, à l'instar de ses frères européens, il espère pouvoir protéger la communauté qui s'identifie à lui.

Alost



Le carnaval d'Alost repose sur une tradition séculaire attestée par des documents authentiques. Une flamme postale de 1974, nous invite à y prendre part. En fait, l'appellation « Carnaval » est, ici, un emprunt relativement récent.



Les vrais et anciens Alostois lui préfèrent celle de « Vastenavond » (Mardi Gras), immense fête populaire réunissant des milliers de figurants, fous masqués ou non, virevoltant à travers la ville en farandole frénétique.

Déjà, la fête des Rois Mages marque l'ouverture de la saison par un rassemblement de responsables qui, après délibération, éliront

le prince carnaval qui, le samedi reçoit du bourgmestre le pouvoir de présider à tous les ébats.

Ce samedi, il faut aussi élire « la belle demoiselle » dont la mission est de déridier tous les badauds massés dans les rues. Au carnaval de 1890, les Alostois sortent trois géants : Polydorus, Polydora et le fils Polydoorken pour parodier la réception triomphale que Termonde, la ville rivale, vient d'offrir à Polydore de Keyser, devenu Lord Maire de Londres. Ces géants ont disparu en 1914.

D'autres furent construits en 1928 et modernisés mais restèrent anonymes officiellement jusqu'au 1^{er} octobre 1950, date de mariage du géant et de la géante, sous de nouveaux noms plus aristocratiques : Ywein van Aalst qui porte sur son bouclier les armes de la ville, et Loretta, sa gente dame. Ils n'ont plus aucune ressemblance avec ceux de 1890.



Ils sont accompagnés dans le cortège, d'un nouveau « Ros Beyaert » (cheval Bayard), bien différent aussi de celui de 1890. On peut regretter qu'un nouveau nom lui ait été donné : « Ros Balatum ». A noter qu'il cligne des yeux, souffle de l'eau et des confettis par les naseaux, lève la queue et laisse tomber ... des oignons !

A savoir que, si Binche est la ville des oranges, Alost est celle des oignons. Dans l'après-midi du lundi quantité d'oignons sont jetés du haut du beffroi et de nombreux Alostois, par leurs fenêtres ouvertes, participent à ce bombardement.

Enfin, le lendemain, mardi gras, est la journée des « Vuil Jeannettes » (Sales Jeannettes), figures typiques du carnaval populaire : la coutume veut que des hommes travestis en femmes grotesques aux poitrines et croupes démesurément accentuées et affublés des accessoires les plus saugrenus, lutinent gaillardement les passants parmi le charivari des manèges de la fête foraine.

A minuit, un bûcher fait flamber une poupée géante ainsi que les masques de carton-pâte, tandis qu'un oignon géant clignote de tous ses feux.



Braine-l'Alleud

Bien qu'aucun timbre n'ait été émis sur les manifestations folkloriques brainoises, il m'a été suggéré de rassembler en quelques lignes les éléments connus sur le sujet, éléments toutefois bien minces et parfois imprécis.

Dans deux notes relativement anciennes émanant de l'administration communale, nous trouvons une liste des fêtes admises par le Conseil communal en séance du 10 septembre 1857. il est dit qu'il est permis de danser dans tous les cabarets de la commune, le dimanche avant le carnaval.

Ceci ne nous permet malheureusement pas d'avancer avec certitude qu'il s'agit d'une manifestation brainoise. Ce peut n'être que la désignation généralement admise que le début du carnaval commence le Mardi-gras. Aujourd'hui encore, les congés scolaires dits « de carnaval » ont pris, de façon générale, ce jour comme référence alors que des festivités carnavalesques s'étalent sur plusieurs mois du calendrier, comme ce fut le cas pour Braine-l'Alleud.

En effet, nous avons la certitude, par l'Annonce brabançonne du 21 mars 1914 qu'un carnaval se déroulera le lendemain, dimanche 22 avec la participation de près d'une quarantaine de groupes, de Braine et de l'étranger, parmi lesquels on verra défilé une vingtaine de sociétés de musique.

Si on se réfère à un ancien calendrier des fêtes mobiles, on constate que le jour des Cendres est placé au 25 février. Le Mardi-gras prend donc place la veille, 24 février. Quant à la fête de Pâques de cette année, elle est fixée au 12 avril. On voit donc que le 22 mars se trouve, à peu de jours près, au milieu de la période de carême : le Laetare, une vingtaine de jours avant Pâques. Bien d'autres localités, telles Fosses et Stavelot, ont choisi cette date pour leur sorties carnavalesques. Ce défilé du 22 mars 1914 pourrait donc être le plus ancien connu à ce jour avec certitude.

Mais, quelques mois après cette fête brainoise, s'ouvriront les hostilités de la Grande Guerre. Tout sera remis au placard.

Il faut attendre le vendredi 10 mars 1922 pour que se constitue une Association des commerçants sous les auspices de l'administration communale avec, entre autres buts, organiser des fêtes locales et des cortèges carnavalesques. On peut supposer que cette décision se concrétisa déjà cette même année 1922. En effet, bien plus tard, le 22 avril 1962, était organisé, par l'administration communale, des festivités commémorant le 40^{ème} anniversaire du cortège de 1922. c'était le dimanche 22 avril et, jour de Pâques.

Peut-on supposer qu'un tel cortège a défilé durant toutes ces années, mis à part, celles de la deuxième guerre mondiale ? C'est possible, mais aucun document ne nous conforte dans cette possibilité. Ce que l'on peut affirmer est qu'un numéro spécial de « La Voix brabançonne » sort le 22 avril 1946, à l'occasion, est-il dit, du Grand cortège carnavalesque.

Le cortège commémoratif du 22 avril 1962 sera suivi de deux autres : le dimanche 14 avril 1963 et l'année suivante, le 29 mars. A remarquer que ces deux dates correspondent au dimanche de Pâques. Nous pensons que le cortège de 1964 marquera la fin des festivités carnavalesques telles qu'on les a conçues jusqu'à cette date.

Au cours des années 70, la braderie de septembre va prendre, en quelque sorte, la relève. De nouvelles activités vont se créer, mais généralement limitée au centre de l'agglomération. Ce sera toujours la fête, mais vue sous un autre jour. Plus tard, le château Cheneau et son parc accueilleront, de temps à autre et avec succès, des manifestations de divers types ainsi que des réunions de groupes folkloriques.

A suivre,

René Pède



Bibliothèque de la Fédération

Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Fédération vous est ouverte tous les Mardi de 9 à 14 h 30 et le premier Samedi du mois de 9 à 12 heures. Vous êtes les bienvenus.



**Etre membre d'un Club Philatélique c'est avoir l'assurance de
jouir des meilleurs services et conseils, incitez vos amis à nous rejoindre, au C.P.B.**

En espérant les voir bientôt parmi nous.



LE SAVIEZ-VOUS

Oblitération au guichet – Vignettes « Envoi Philatélique »

Information :

Vous trouverez ci-dessous un peu d'information concernant ces vignettes qui vous seront utiles pour l'envoi de votre courrier philatélique.



Oblitération :

Les bureaux de Poste ont été informés qu'ils doivent, à la demande du client, oblitérer le courrier philatélique aux guichets des bureaux de poste. Ce service n'est pas prévu dans les Points Poste.

Qu'est ce que le courrier philatélique :

Par « courrier philatélique » on entend, les cartes-lettres (ou produit similaire) ou les enveloppes avec un ou plusieurs timbres-poste à oblitérer avec un soin particulier. Les timbres-poste collés sur une feuille libre (éventuellement pourvue d'illustrations) qu'un collectionneur demande d'oblitérer font également partie de cette catégorie.

Remarque : Uniquement les timbres-poste sur une feuille libre peuvent être attachés par un bord du feuillet.

Dépôt du courrier philatélique :

Le courrier philatélique est toujours déposé au guichet d'un bureau de poste ou d'une Philaboutique. Si vous avez 5 envois ou plus à expédier, vous devez prendre contact à l'avance avec le bureau de poste de votre choix pour fixer un rendez-vous pour le traitement de votre courrier philatélique.

Destination possible :

Une fois oblitéré, le courrier philatélique peut être destiné à :

- votre collection. Dans ce cas, vous renoncez à votre droit d'utiliser ce(s) timbre(s) pour l'expédition du courrier.
- Être expédié : selon votre choix par le circuit normal (vous donnez le courrier au guichetier) ou sous une autre enveloppe, comme « Envoi Philatélique »

Expédition comme « Envoi Philatélique » :

Après son oblitération, le courrier philatélique peut-être envoyé sous une deuxième enveloppe non affranchie, portant le même nom et la même adresse de destination que le courrier philatélique original et munie de l'autocolant « Envoi Philatélique » qui :

- est à coller sur la partie gauche de l'enveloppe (pas dans le coin supérieur droit).
- ne constitue pas un moyen d'affranchissement.

Cette deuxième enveloppe :

* est à fournir par vous

* sera oblitérée dans le coin supérieur droit par le guichetier. L'enveloppe ne peut pas vous être restituée et doit obligatoirement être expédiée par le bureau de dépôt.

Ce service est valable pour le courrier national et international.

Remarque :

Tout courrier muni d'une vignette « Envoi Philatélique » et trouvé dans le produit de la levée des boîtes postales, sera considéré comme un envoi non-affranchi.

Vignettes « Envoi Philatélique »

Les envois philatéliques doivent obligatoirement être déposés à un guichet d'un bureau de poste ou d'une Philaboutique. Ils doivent être munis d'une vignette « Envoi Philatélique ».

Commandes :

Les vignettes « Envoi Philatélique » peuvent être commandées gratuitement à l'adresse ci-dessous :

LA POSTE
Stamps & Philately
Service Oblitérations
Egide Walschaertsstraat, 1
BE 2800 Mechelen

Circulaire n° **30**, du 4 février 2008.

Hongkong, Chine – Emission de timbres-poste sans valeur faciale.

«La poste de Hongkong a émis, le 28 décembre 2007, une série de timbres spéciaux sans indication de valeur faciale intitulée «Heartwarming». Ces timbres portent les mentions «Local Mail Postage» (tarif intérieur) ou «Air Mail Postage» (tarif - avion) et sont destinés à l'affranchissement du courrier intérieur ou avion ne dépassant pas le premier échelon de poids, indépendamment de toute réévaluation ultérieure des tarifs postaux.

Ces timbres peuvent être utilisés conjointement avec d'autres timbres-poste valables de Hongkong, Chine, pour l'affranchissement des envois du service intérieur et du service international.

La poste de Hongkong prie les Pays - membres de destination de considérer les envois postaux portant ce type de timbres comme dûment affranchis. Ces envois devraient être traités et distribués normalement dans leurs pays de destination, à moins qu'ils ne portent la mention «T», indiquant que l'affranchissement est insuffisant.

Les timbres susmentionnés sont reproduits ci-dessous.»



Circulaire n° **34**, du 4 février 2008.

Lancement d'un nouveau timbre sans valeur nominale

L'administration postale de la **FRANCE** souhaite informer les administrations postales des Pays - membres de l'UPU de ce qui suit:

«La Poste a lancé, le 1er janvier 2008, un timbre à validité permanente sans valeur nominale à destination des pays de la zone Union européenne et Suisse.

Ce timbre est un timbre de la série courante «Marianne» de couleur bleue sur lequel aucune indication de prix n'est apposée.

Il permet d'affranchir au départ de la France des plis jusqu'à 20 grammes au tarif international prioritaire vers les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie (Rép.), Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie (Rép.), Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèquie (Rép.), y compris Liechtenstein, Saint-Marin et Vatican.



A suivre

X Nouveautés de Belgique

Emissions 4 & 5, le 22 février 2010

4- Philatélie de la Jeunesse

Caractéristiques :

Thème	Largo Winch
Valeur	① ou 0,59 €
Format du timbre	40,20 x 27,66 mm
Composition	feuille de 10 timbres



5- Littérature

Caractéristiques :

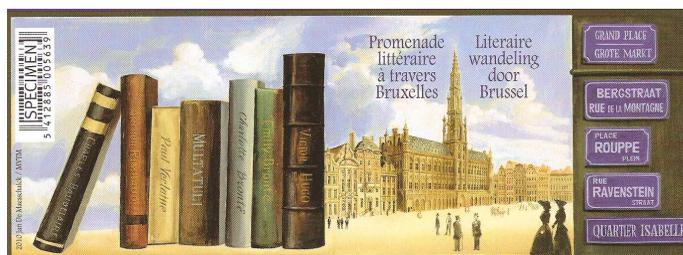
Thème	Promenade littéraire à travers Bruxelles
Valeur des timbres	② ou 1,18 €
Format des timbres	25,30 x 44 mm
Format du carnet	180 x 64 mm
Composition	Carnet, prix 5,90 €

Prévente : le 20 février 2010 à Ontspanningscentrum De Kiem, St. Hubrechtstraat 33 à 8800 Roulers

Vente : A partir du 22 février 2010 dans les bureaux philatéliques.

Oblitération premier jour :

Le 22 février 2010 de 9 à 17 h. à la Philaboutique Bruxelles – De Brouckère, Boulevard Anspach, 1 à 1000 Bruxelles.



Emissions ordinaires

Oiseaux

4/01/2010 1 val 4,60, Chouette effraie

Format du timbre : 27,66 x 32,50 mm

Papier : phosphorescent

Nombre de planches : 2

18/01/2010 1 val 0,05, Le grèbe castagneux

Format du timbre : 24,10 x 28 mm

Papier : GPW non phosphorescent

Nombre de planches : 2

Carnet : Timbre de deuil : 1 carnet 2010.



X Nouveautés du monde

Allemagne

0945 1 val Nature morte

0946 1 val Eglise Saint-Nicolas à Liepzig.

Andorre

0907 1 val Prédelle de Prais

0908 1 val Europa

0909 1 val Tour de France 2009.

Autriche

0932 2 val Abeille et guêpier

0933 1 val Journée du Timbre

0934 1 bf Rosaire de l'église d'Hetzenndorf

0935 2 val Saut à skis.

Féroé

0911 2 val Gymnastique

0912 1 ca idem

0913 2x2 v Noël

0914 1 ca idem.

France

1001 1 bf Cœur de Lanvin

1002 1 bf Nouvel an chinois – Année du Tigre

1003 1 val Abbé Pierre

1004 1 ca La musique des timbres.

Grande-Bretagne

0922 1 ca Arrangements floraux

0923 1 ca Minijupe de Mary Quant

0924 10 val J.O.de 2012 à Londres



Réalisation inter-membre du 21 février 2010 - 436.

Lot n°	Pays	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Jersey	1015	xx	15,00	5,00	BdF	
2	Congo-Belge	162/167	⊙	10,00	2,00		
3	Monaco	PA 15/18	xx	12,50	3,00		
4	Irlande	531/534	xx	8,00	3,00	Th.Trains	
5	Albanie	872/879	xx	13,00	3,00	Th.Papillons	
6	Rép.Rwandaise	98/107	xx	18,00	5,00	Th. Faune	
7	Grèce	1027/1030	xx	9,00	3,00	Th. Flore et Faune	
8	Burundi	PA 487/495	xx	63,00	16,00	Th. Faune	
9	Monaco	PA 15/18	x	30,00	6,00		
10	"	PA 2/7	xx	16,00	5,00		
11	Belgique	1114/1120	xx	20,00	4,00		
12	Et.Ind.Congo	9	⊙	27,50	7,50	sur fragment	
13	Rép.du Congo	549 A/B 550A	xx	11,00	3,00	Non dentelés	
14	Espagne	1103/1108	xx	10,00	3,00		
15	"	1164/1170	xx	35,00	5,00		
16	"	1109/1112	xx	12,50	3,00		
17	"	1134/1144	xx	13,00	3,50		
18	"	1099/1102	xx	22,00	5,00		
19	"	1047/1054	xx	15,00	4,00		
20	"	1017/1020	xx	25,00	6,00		
21	"	B.4 du n°25	(x)	40,00	5,00	Annul 3 bar.hor.	
22	"	44	x	140,00	20,00	idem	
23	France	354/355	x	170,00	30,00		
24	"	1301/1305	xx	7,00	2,00		
25	"	1363/1365	xx	15,00	4,00		
26	"	1370/1375	xx	10,00	3,00		
27	"	1390/1394A	xx	6,00	1,80		
28	"	1499/1506	xx	10,00	3,00		
29	"	2040/2044	xx	3,25	1,00		
30	"	2107/2110	xx	9,00	3,00		
31	"	2849/2850	xx	18,00	5,00		
32	Israël	35 avec tabs	⊙	250,00	40,00		
33	Italie	537	⊙	125,00	20,00		
34	"	549/550	⊙	40,00	8,00	voir dent.du 549	
35	"	556/557	⊙	20,00	4,00		
36	"	562	⊙	120,00	20,00		
37	"	569	⊙	36,00	7,00		
38	"	592	⊙	33,50	6,00		
39	"	603	⊙	47,50	9,00		
40	"	635	⊙	20,00	4,00		

!!!! Prochaine réalisation le 21 mars 2010.

Exposition des lots le jour de la vente.